PROMPERÚ informe





Le gouvernement péruvien a pris ces mesures pour lutter contre la COVID-19 :

- Tous les voyageurs entrant dans le pays doivent :
 - o Remplir une déclaration sur l'honneur (link)
 - o Présenter un test PCR négatif délivré jusqu'à 72 heures avant l'embarquement.
- Selon les indications du ministère de la Santé, la présentation d'un carnet de vaccination contre le COVID-19 n'est pas obligatoire pour entrer au Pérou.
- L'entrée de passagers non-résidents en provenance d'Afrique du Sud ou ayant fait escale dans ce pays au cours des 14 derniers jours est suspendue jusqu'au 31 octobre.
- La quarantaine est annulée pour les voyageurs entrant dans le pays, à l'exception des Péruviens et des étrangers résidant en provenance d'Afrique du Sud ou ayant fait escale dans ledit pays, qui doivent effectuer une quarantaine obligatoire à leur domicile, à leur hébergement ou à tout autre centre d'isolement temporaire pendant 14 jours à compter de leur arrivée au Pérou.
- L'utilisation d'une visière de protection facial n'est plus requise pour monter à bord des vols intérieurs ou internationaux.
- Niveau d'alerte modéré : l'heure de circulation est de 04h à 02hle lendemain.

NIVEAU D'ALERTE MODÉRÉ

Amazonas, Áncash, Apurímac, Arequipa, Ayacucho, Cajamarca, Callao, Cusco, Huancavelica, Huánuco, Ica, Junín, La Libertad, Lambayeque, Lima, Loreto, Madre de Dios, Moquegua, Pasco, Piura, Puno, San Martín, Tacna, Tumbes, Ucayali.

- L'utilisation du masque pour circuler dans tout le pays est obligatoire, de même que l'utilisation de double masque dans des lieux fermés tels que les aéroports, les centres commerciaux, les banques, les supermarchés, entre autres.
- On rappelle à la population de se laver constamment les mains, d'éviter les agglomérations et garder la distance sociale.

Si vous avez des questions, contactez le service iPerú de PROMPERÚ :

iperu@promperu.gob.pe / iperulimaapto@promperu.gob.pe

Lima, 18 octobre 2021. PROMPERÚ





